



Paroisse  
**Notre-Dame de Vie**  
Le Cannet Mougins

**DIMANCHE 06 OCTOBRE 2024**  
**27ème DIMANCHE DU TEMPS**  
**ORDINAIRE**

**ANNEE B**

**Tel : 04 93 45 13 87 – mail : [nddv@nice.catholique.fr](mailto:nddv@nice.catholique.fr)**

**Site : [www.paroissenotredamedevie.fr](http://www.paroissenotredamedevie.fr)**

L'évangile de ce dimanche nous montre deux comportements. D'un côté, celui des petits enfants dont Jésus fait l'éloge et les donne en exemple pour leur manière d'accueillir le Royaume de DIEU, offert à tous. Pour l'accueillir il suffit de se laisser aimer par DIEU comme seuls les enfants savent le faire. Face à eux, il y a ceux qui ne cherchent qu'à piéger Jésus. Ils utilisent la ruse pour l'enfoncer.

Ces deux attitudes, celle des enfants et celle des pharisiens nous interpellent : comment accueillons-nous la Parole de DIEU ? Avec droiture et générosité ou dans l'indifférence et le refus ?

Cette différence dans l'accueil de la parole de DIEU est illustrée par la question des pharisiens. Elle n'est que juridique et enferme la femme dans des pratiques familiales, économiques et sociales dépendance. Jésus fait remarquer que c'est l'amour de l'homme et de la femme qui est premier, c'est une question de fidélité. Puis le Christ nous invite à dépasser les catégories du permis et du défendu pour chercher ce que DIEU attend de nous et le laisser nous conduire.

Devant la triste réalité du divorce Jésus n'a pas une attitude de reproche ou de condamnation. En vrai médecin des âmes, Il pose un diagnostic, et constate que la maladie du divorce est l'endurcissement du cœur et le remède à prendre pour guérir est la conversion du cœur.

Sans la femme, l'homme ne peut être heureux et l'humanité ne serait pas complète. L'idéal proposé au couple humain n'est pas la domination de l'un sur l'autre, mais l'égalité dans le dialogue et l'intimité.

Moïse n'a rien prescrit du tout. Les lois données au Sinaï ne parlent pas de divorce, et pas une seule fois dans l'Ancien Testament on ne trouve ce qu'on pourrait appeler code de mariage définissant les conditions à respecter en cas de divorce. Le passage du Deutéronome 24, 1, dont les pharisiens ont en tête, reconnaît implicitement que le divorce existe, puisqu'il interdit à l'homme divorcé de reprendre ultérieurement son épouse. Il n'y a ni prescription, ni permission, ni conditions de divorce mais seulement le constat d'une pratique hors normes. Jésus connaît bien la loi. Il se réfère au projet de DIEU. " Ce que DIEU a conçu dans l'unité, que l'homme ne le sépare pas ". Car c'est seulement dans cette relation de dialogue faite à la fois de distance et de profonde intimité que l'humanité est elle-même image de DIEU.

La femme n'est pas un objet qu'on prend et qu'on peut tout aussi jeter. L'homme à l'image de DIEU est un homme libre qui quitte la sécurité du foyer paternel pour s'attacher à sa femme pour fonder un nouveau foyer aussi solide que le précédent. Ce n'est que par grâce de DIEU qu'on peut entrer dans le mystère de l'amour et de ses exigences. Livrés à nos seules forces nous ne pouvons pas répondre à l'invitation du Créateur. La vraie destinée du couple c'est d'être l'image de DIEU.

Jésus, homme parfait, Maître de la création et de la vie invite le couple chrétien à être signe vivant d'une grande capacité d'écoute et de confiance comme les enfants et vivre en parfaite intimité l'un avec l'autre. Le Christ Jésus s'est fait solidaire des hommes, en naissant dans une famille pour partager leur chemin de souffrance et de mort et les sanctifier en les conduisant sur son chemin de gloire et de vie.

Seigneur, TU es à l'origine de la famille, TU l'as voulue comme lieu de l'amour et de vie, ton Amour est source de tout amour, toute bénédiction jaillit de ta fidélité. Fais que la famille demeure le lieu où l'on se regarde avec et admiration décidé à grandir pour l'autre.

Famille chrétienne annonce l'évangile par ce tu es et par ce que tu vis.

Père Francis SOMÉ

**Horaires des messes dominicales à partir du dimanche 1er septembre 2024**

Samedi 18h30 Sainte Catherine; dimanche 9h St Jean Baptiste ;  
dimanche 10h Saint Charles ; dimanche 10h St Jacques ; dimanche  
11h00 Ste Philomène.

**Messes en semaine à partir du dimanche 1er septembre 2024 :**

Mardi et Mercredi 18h30 à St Charles, mercredi 18h30 à St Jacques,  
Jeudi et Vendredi 18h30 à Ste Philomène.

**CATÉCHISME et ÉVEIL A LA FOI**

(St Charles, St Jean Baptiste, Ste Philomène et St Jacques)

**Inscriptions et renseignements au 06.11.53.46.20**

**Inscriptions à l'aumônerie des collèges :**

Possibilité de prendre rendez-vous par tel ou mail. Renseignements au  
06.50.69.95.00 / collegespaysdelerins@gmail.com

**Inscriptions à l'aumônerie des lycéens et étudiants**

(107 bd Carnot à CANNES) :

Inscriptions et renseignements au 06.50.69.65.00

**Les adultes désirant préparer le baptême, la confirmation et la communion** sont invités à prendre rendez-vous avec Régine FABRE.  
Contacter par mail : regine.fabre.07@gmail.com

**SECOURS CATHOLIQUE, librairie solidaire BLA BLA BOOK** (vente à  
prix réduits de livres et dépose de vêtements) : Accueil st Charles  
mercredi 10h-12h et 14h30-17h et samedi 10h-12h.

**SAINT VINCENT DE PAUL**

**St Jacques (Mougins) :** 06.64.62.37.32 ; **St Charles (Rocheville) :**  
permanence cours juste avant l'église lundi 9h30-11h30 -  
06.18.24.56.01 ; **Ste Philomène (Le Cannet) :** 06.16.75.05.16

**Accueil pour toutes questions au secrétariat** de la paroisse : mardi -  
jeudi et samedi de 10h-12h ou sur rendez-vous pris par téléphone ou  
mail.

**DIMANCHE 13 OCTOBRE À 10H00 À ST CHARLES**

MESSE D'INSTALLATION DU PÈRE ÉLIE SACRE PAR MGR  
L'ÉVÊQUE

**ATTENTION :**

**AUCUNE AUTRE MESSE NE SERA CÉLÉBRÉE AILLEURS SUR LA PAROISSE.**